



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 11 octobre 2019

SECURITE ROUTIERE – APPEL A LA VIGILANCE

47 personnes ont perdu la vie sur les routes de Charente-Maritime depuis le début de l'année, dont 4 depuis le début du mois d'octobre. Pour ces dernières victimes, les fautes de comportement sont les causes de ces accidents mortels (refus de priorité, perte de contrôle du véhicule, déport sur la voie de gauche).

La mobilisation des militaires de la gendarmerie et des fonctionnaires de la police nationale pour assurer la sécurité sur les routes reste totale. Depuis le début de l'année 120 000 contrôles d'alcoolémie ont été réalisés, avec 2000 infractions relevées. 2000 suspensions de permis ont été prononcées.

Pour sensibiliser les automobilistes à la plus grande vigilance, certains axes faisant l'objet de contrôles renforcés sont annoncés au public, avec un effort spécifique sur les axes secondaires :

Points de Contrôles renforcés au mois d'Octobre :

RN10 - CHEVANCEAUX / **RD 128** - Rond point de la vérité MARENNES / **Péage A10** - Sortie 34-35-36 St-Jean-d'Angely – Saintes - Pons / **Commune de Villedoux** - Aire du rocher / **RN137** - Commune de Pons / **A10** - Aire de service de St Leger / **RD18** – Discothèque La Cox / **Rivedoux** – Rond point du RD735 / **Chatellaillon** – Collège Malraux / **St Agnant** - Collège / **Pons** – Lycée Emille Combes / **RN10** – Bedenac.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime

 Suivez l'actualité des services sur @prefet17 